



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DU TARN  
COMMUNE D'ALBI

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 24 JUIN 2024

FINANCES

**15 / 24\_085B - COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET ANNEXE AÉRODROME**

**L'an deux mille vingt quatre, le vingt quatre juin, à dix-huit heures,**

Le conseil municipal s'est réuni, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation de madame le Maire en date du 18 juin 2024.

Président : Michel FRANQUES

Secrétaire : Marie-Pierre BOUCABEILLE

Membres présents:

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Odile LACAZE, Bruno LAILHEUGUE, Nathalie BORGHESE, Gilbert HANGARD, Fabienne MENARD, Enrico SPATARO, Anne GILLET VIES, Achille TARRICONE, Stephen JACKSON, Geneviève MARTY, Marie-Louise AT, Jean-Michel QUINTIN, Zohra BENTAIBA, Laurence PLAS, Jean-Luc DARGEIN-VIDAL, Martine KOSINSKI-GONELLA, Alain REY, Florence FABRE, Daniel GAUDEFROY, Betty HECKER, Jean ESQUERRE, Maeva VASSET, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, André BOUDES, Frédéric CABROLIER

Membres excusés :

Naïma MARENGO donne pouvoir à Michel FRANQUES  
Patrick BLAY donne pouvoir à Jean-Michel BOUAT  
Jean-Christophe DELAUNAY donne pouvoir à Laurence PUJOL  
Pascal PRAGNERE donne pouvoir à Nicole HIBERT  
Boris DUPONCHEL donne pouvoir à André BOUDES  
Sandrine SOLIMAN donne pouvoir à Danielle PATUREY

Membre(s) absent(s) :

Esméralda LAPEYRE

Le quorum est atteint.

## FINANCES

### 15 / 24\_085B - COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET ANNEXE AÉRODROME

référence(s) :

Commission ressources-organisation du 12 juin 2024

**Service pilote : Direction des finances**

Autres services concernés :

Elu(s) référent(s) : Roland GILLES

**Roland GILLES, rapporteur,**

Le compte administratif reprend toutes les opérations budgétaires de l'exercice. Son résultat reflète la gestion des finances communales pour l'exercice 2023. Il est annexé à la présente délibération.

Il est soumis à votre approbation le compte administratif du budget annexe aérodrome pour l'exercice 2023.

	Résultats antérieurs	Réalisations 2023	TOTAL 2023
FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES	---	337 694,44 €	337 694,44 €
RECETTES	19 734,96 €	333 245,84 €	352 980,80 €
Solde	19 734,96 €	- 4 448,60 €	15 286,36 €
INVESTISSEMENT			
DÉPENSES	---	23 536,32 €	23 536,32 €
RECETTES	49 008,08 €	52 516,60 €	101 524,68 €
Solde	49 008,08 €	28 980,28 €	77 988,36 €

#### 1- Section de fonctionnement

Dépenses : 337 694,44 €  
Recettes : 352 980,80 € dont 19 734,96 € d'excédent reportés  
soit un résultat de clôture de : 15 286,36 €

#### 2- Section d'investissement

Dépenses : 23 536,32 €  
Recettes : 101 524,68 € dont 49 008,08 € d'excédent reporté  
soit un résultat de clôture de : 77 988,36 €

#### 3- Restes à réaliser 2023 reportés sur l'exercice 2024

Dépenses : 7 902,00 €  
Recettes : 0,00 €

Solde des restes à réaliser : - 7 902,00 €

	Total des dépenses	Total des recettes
Fonctionnement	337 694,44 €	352 980,80 €
Investissement	23 536,32 €	101 524,68 €
Restes à réaliser	7 902,00 €	0,00 €
TOTAL	369 132,76 €	454 505,48 €

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la présentation en commission ressources – organisation du 12 juin 2024,

ENTENDU le présent exposé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

**APPROUVE**

le compte administratif du budget annexe aéroport pour l'exercice 2023 de la Ville d'Albi,

**APPROUVE**

l'ensemble des opérations du compte administratif 2023 du budget annexe aéroport de la Ville d'Albi,

**AUTORISE**

l'inscription au budget supplémentaire 2024 des reports de crédits d'investissement, soit en dépenses : 7 902,00 €,

**DÉCLARE**

toutes les opérations de l'exercice 2023 définitivement closes.

Madame le Maire quitte la séance et ne participe pas au vote.

Nombre de votants : 41

Abstentions : 8 ( le "collectif citoyens, écologistes et gauche rassemblée" et le groupe "communiste, socialiste et républicain")

Unanimité

Le maire,

La secrétaire de séance,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Marie-Pierre BOUCABEILLE



*La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.*

*Cette saisine pourra se faire, pour les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargés de la gestion d'un service public, par la voie habituelle du courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.*



# RAPPORT DE PRÉSENTATION

du

## COMPTE ADMINISTRATIF

### 2023

---

VILLE D'ALBI

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées sur l'année 2023. Il est en concordance avec le compte de gestion établi par le trésorier. Le compte administratif doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin de l'année suivante à laquelle il se rapporte. Par cet acte, le maire, ordonnateur présente un bilan de l'année écoulé.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. La section de fonctionnement retrace la gestion courante de la commune (notamment le versement des salaires des agents de la ville) tandis que la section d'investissement inclut les dépenses et les recettes afférentes aux projets structurants de la commune.

PRÉAMBULE : Une situation financière contrastée pour les collectivités locales

D'après une note du rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale, qui utilise les données d'exécution comptable arrêtées au 29 février 2024, l'épargne brute de l'ensemble des collectivités locales est en repli de - 8,3 % en 2023. Le fléchissement de l'épargne brute n'a toutefois pas empêché les collectivités d'accroître leurs investissements de + 5,4 % en 2023 (80,5 milliards d'euros). Les collectivités sont parvenues à ce résultat sans recourir davantage à l'emprunt, et ce grâce à une progression des subventions d'investissement reçues et à la mobilisation de leur trésorerie disponible (fonds de roulement).

Les situations financières restent toutefois très disparates entre les différentes strates de collectivités locales.

Grâce à des recettes fiscales dynamiques (revalorisation des bases de taxe foncière notamment), l'épargne brute du bloc communal a connu une augmentation

importante (+ 9,8%). Néanmoins il existe des différences notables selon la taille des communes.

À l'opposé des communes, les départements et dans une moindre mesure les régions ont connu une dégradation de leur situation financière. Avec un recul moyen de 22,1 % des droits de mutation à titre onéreux, l'épargne brute des départements est en recul de 39,1 %. Après déduction des remboursements d'emprunt, leur épargne nette se contracte de 53 %, ce qui limite fortement leur capacité d'investissement.

#### I. La section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à la Ville d'Albi d'assurer les différentes activités municipales au quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

##### a. Les recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement s'établissent à 68,17 M€, en progression de + 6,5 % par rapport à 2022.

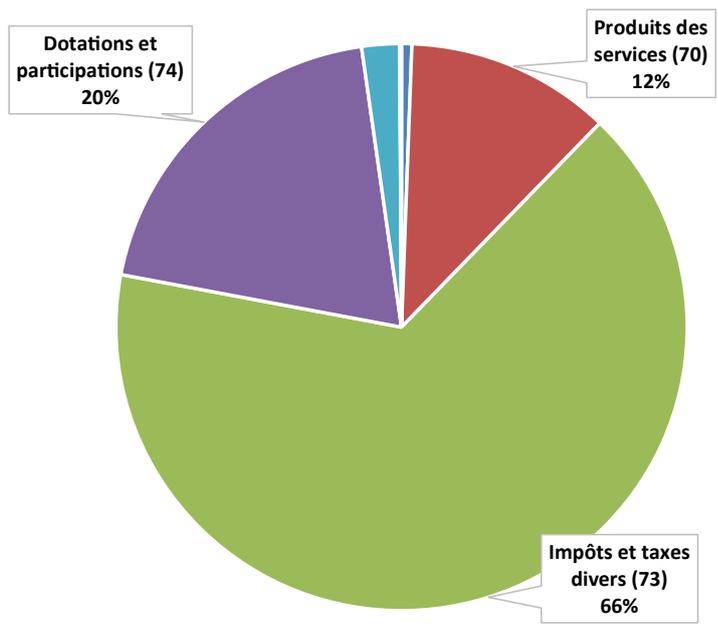
Les impôts et taxes représentent près 2/3 des recettes réelles de fonctionnement. Leur dynamique a été alimentée en 2023 par la revalorisation des bases de taxe foncière de + 7,1 %. Le produit fiscal direct (TFPB, TFPNB, THRS et THLV) progresse de + 7,6 % en 2023, soit une recette supplémentaire de + 2,45 M€. À l'opposé, les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) se réduisent de 0,5 M€ et s'établissent à 2,13 M€ contre 2,63 M€ en moyenne pour les années 2021 et 2022. C'est la conséquence d'un recul progressif du nombre de transactions immobilières et d'une baisse de la valeur des transactions. Cette diminution a néanmoins été compensée par des recettes supplémentaires de taxe sur l'électricité (0,4 M€) suite à l'harmonisation des tarifs au niveau national et à des régularisations au titre d'exercices antérieurs.

Les recettes des services s'élèvent à 7,37 M€ et sont composés essentiellement des remboursements de personnels mis à disposition des structures extérieures, en augmentation du fait de l'impact des évolutions réglementaires salariales cumulatives (3,45 M€ pour le musée Toulouse-Lautrec, le CCAS et la communauté d'agglomération de l'Albigeois), du service de portage de repas et restaurant de l'entraide (0,97 M€), des participations des usagers aux services publics locaux (0,85 M€ pour la cantine, 0,52 M€ pour l'accueil dans les crèches municipales et 0,27 M€ pour les centres de loisirs...) et les occupations du domaine public (0,33 M€).

L'augmentation des dotations et participations en 2023 (+ 14,5%), provient de l'éligibilité à la dotation « filet de sécurité » de l'État (1,56 M€) visant à compenser les effets de l'inflation sur les dépenses énergétiques et l'alimentation.

La dotation globale de fonctionnement (DGF) représente elle 58 % des recettes de ce chapitre budgétaire. Elle s'élève à 8,44 M€ en 2023. Elle a progressé de + 1,1 % par an entre 2019 et 2023. Cette croissance est concentrée sur la dotation de solidarité urbaine, la dotation forfaitaire étant stabilisée depuis 2018 avec l'arrêt de la contribution des collectivités locales à l'effort de redressement des comptes publics.

**Structure des recettes réelles de fonctionnement 2023 :**  
**68,1 M€ (+4,1 M€ / 2022)**



Les opérations d'ordre budgétaire se caractérisent par le fait qu'elles concernent toujours à la fois une opération de dépense budgétaire et une opération de recette budgétaire. Elles ne donnent lieu ni à encaissement ni à décaissement.

Elles sont notamment constituées des écritures de neutralisation des subventions d'investissement, de constatation des travaux en régie ou des écritures de cessions.

En 2023, ces recettes représentent un montant de 1 599 983,75 €. Elles sont composées pour 156 152,95 € de constatation de travaux en régie et pour 1 443 830, 80 € de reprises de subvention. Des dépenses d'ordre d'investissement ont été constatées pour les mêmes sommes.

#### c. Les dépenses réelles de fonctionnement

La situation internationale pèse directement sur les charges de fonctionnement de la Ville d'Albi. Malgré des efforts de gestion et un pilotage serré, la trajectoire de maîtrise des dépenses reste contrainte par ce contexte international et notamment les variations du taux d'inflation.

Les dépenses réelles de fonctionnement se sont élevées à 58,75 M€ en 2023, soit une progression de + 2,2 % (+ 1,24 M€).

Les charges de personnel constituent le premier poste de dépense de la Ville (55%). Elle s'accroissent de + 3,3 % en 2023 (+ 1,1 M€). Cette progression s'explique en grande partie par les effets des mesures décidées au niveau national (hausse du SMIC, augmentation du point d'indice, refonte des grilles...) et de la mise en place de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA).

Les charges à caractère général représentent  $\frac{1}{4}$  des dépenses réelles de fonctionnement. C'est le poste de charges qui avait été le plus impacté en 2022 par l'inflation avec une augmentation de + 19,2 % (+ 2,2 M€). Entre 2021 et 2023, la Ville

d'Albi aura supporté sur son budget une croissance de + 135 % de ces dépenses d'énergies.

Ce chapitre se réduit de - 2,2 % en 2023, du fait notamment de la fin des paiements liés au centre de vaccination (0,2 M€). Ces baisses de charges ont permis d'absorber les hausses de crédits consacrés aux dépenses énergétiques et alimentaires (+ 0,45 M€), et dans une moindre mesure l'augmentation des primes d'assurances, du coût des transports, du prix des fournitures (scolaire et pièces détachées), des contrats de maintenance préventive des bâtiments et des dépenses liées aux événements ponctuels.

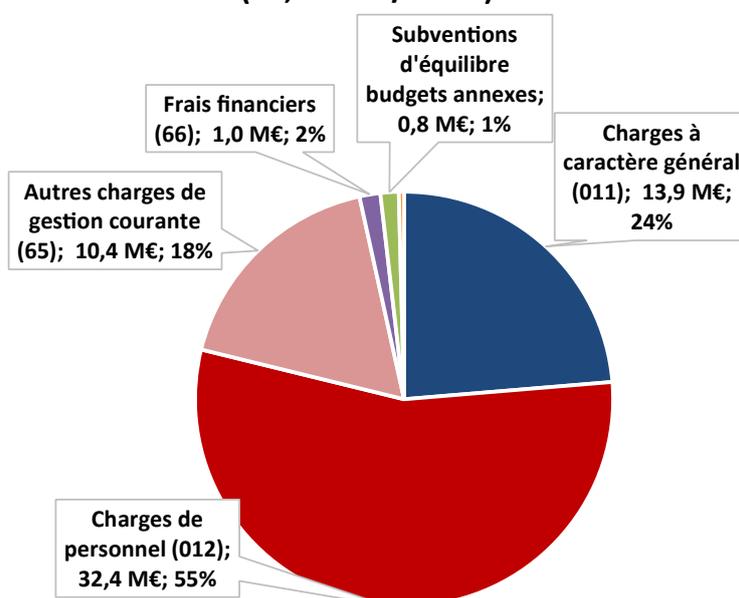
La progression des autres charges de gestion courante reste soutenue en 2023 (+ 3,7 % soit 373 K€). Elle démontre notamment le soutien financier toujours très important de la ville au monde associatif notamment.

L'année 2023 a par ailleurs été marquée par l'augmentation des participations versées au CCAS (+ 284 K€) et au conservatoire de musique du Tarn (+ 51,5 K€) ainsi que l'octroi de subventions exceptionnelles ou d'avances de subventions à certaines associations.

Enfin, si les frais financiers progressent en raison de l'augmentation des taux d'intérêts et de l'endettement, leur poids reste encore relativement modeste.

### Structure des dépenses réelles de fonctionnement 2023 :

**58,75 M€**  
**(+1,24 M€ / 2022)**



#### d. Les dépenses d'ordres de fonctionnement

Les opérations d'ordre budgétaire se caractérisent par le fait qu'elles concernent toujours à la fois une opération de dépense budgétaire et une opération de recette budgétaire. Elles ne donnent lieu ni à encaissement ni à décaissement.

Elles sont principalement constituées des écritures de dotation aux amortissements des biens ou des écritures de cessions.

En 2023, ces dépenses représentent un montant de 7 512 149,70 €. Des recettes d'ordre d'investissement ont été constatées pour la même somme.

#### e. Le résultat de fonctionnement

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 de la commune est excédentaire de 3 746 823,53 €.

Le résultat de fonctionnement reporté au titre de 2022 était de 2 716 362,19 €.

Le résultat de fonctionnement cumulé s'élève à 6 463 185,72 €.

## II. La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Il consacre les projets de la commune à moyen ou long terme.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement), les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus, le FCTVA

(fonds de compensation de la TVA) et les emprunts nécessaires au financement des opérations d'équipement.

a. Les dépenses d'investissement

En 2023, les dépenses d'investissement hors dette (dépenses d'équipement, subventions d'investissement versées et opérations pour compte de tiers) se sont élevées à 13,3 M€.

Les principales dépenses ont concerné la rénovation des bâtiments communaux (1,21 M€), les subventions d'équipement (1,07 M€), l'équipement des services (0,87 M€), les travaux d'amélioration et de mise au norme du circuit (0,73 M€), l'aménagement des locaux à la Plaine des sports (0,63 M€), la rénovation thermique du groupe scolaire Herriot (0,61 M€), la construction de terrains de padel couverts (0,49 M€), l'aménagement du jardin de la Madeleine (0,48 M€), la végétalisation des cours d'écoles (0,42 M€), la restauration de l'église de Saint-Salvi (0,38 M€), les acquisitions de véhicules (0,32 M€), le reversement de la taxe d'aménagement à l'Agglomération (0,31 M€ soit 40 % du produit N-1 avec versement par l'Agglomération d'une attribution de compensation d'investissement d'un montant équivalent), le projet de terrain synthétique/vestiaires/tribunes à la Plaine des sports (0,3 M€), les acquisitions foncières (0,27 M€), les premières dépenses pour les travaux de la nouvelle halte-garderie de la Négrouillère (0,25 M€), la rénovation de la maison de la Petite Enfance et de la Famille (0,14 M€), le lancement du projet Albility (0,12 M€), la rénovation des conduites d'eau du parc de Rochegude (0,12 M€), la rénovation du marché couvert (0,11 M€).

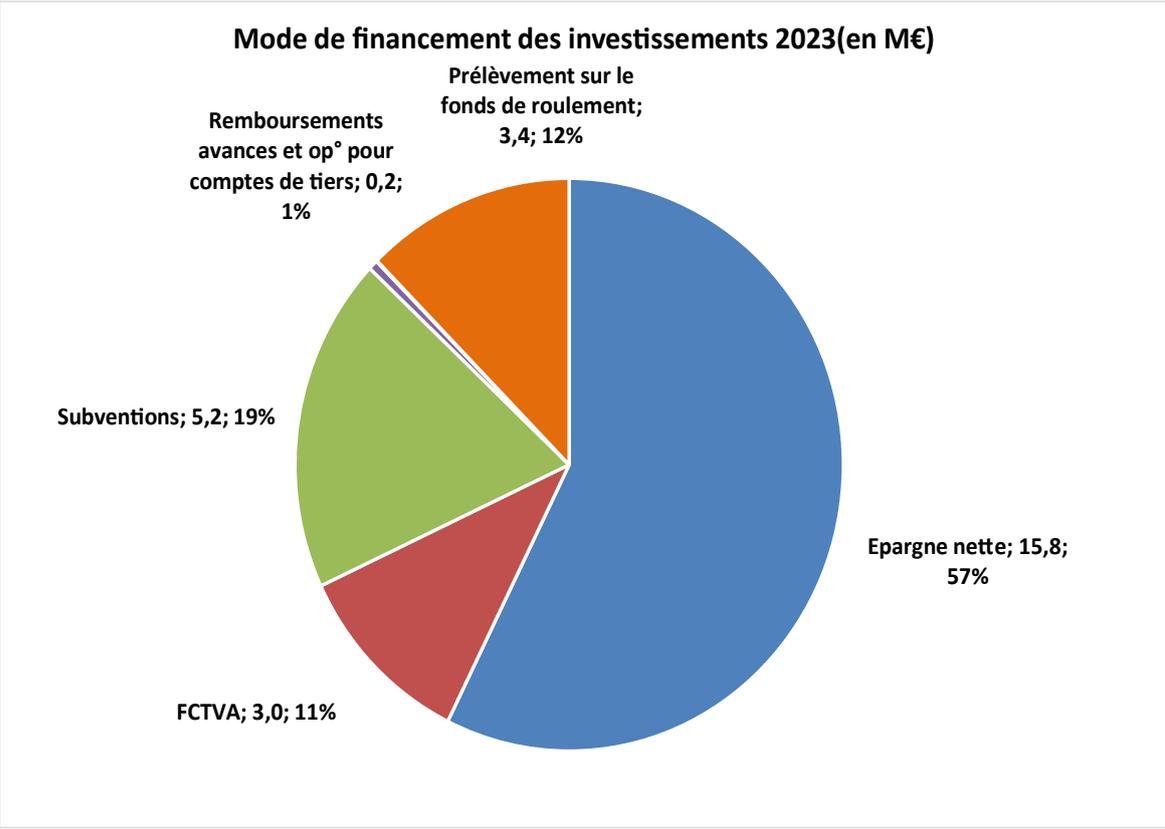
En 2023, les dépenses d'ordre de transfert entre sections se sont chiffrées à 1 610 710,85 €. Il s'agit de la neutralisation des amortissements des subventions d'équipements pour 1 599 983,75 € et des opérations patrimoniales pour 10 727,10 €. Une recette d'ordre de fonctionnement a été constatée pour la même somme.

b. Le financement de l'investissement

Les dépenses d'investissement réalisées en 2023 ont été financées par l'épargne nette (4,9 M€), les recettes définitives d'investissement (7,5 M€) et l'emprunt (9 M€).

Les ressources mobilisées (21,4 M€) ayant été supérieures aux dépenses mandatées (13,3 M€), le fonds de roulement s'est accru de 8,3 M€. Cet excédent de fonds de roulement sera utilisé pour financer les restes à réaliser d'investissement reportés sur l'exercice 2024 et ainsi limiter le recours à l'emprunt.

Le poids de l'épargne nette dans le financement des investissements a fortement progressé en 2023. Cette dernière représente 23 % des investissements hors dette contre seulement 6 % en 2022.



En 2023, les recettes d'ordre de transfert entre sections représentent un montant de 7 522 876,80 €. Elles sont constituées des écritures de dotation aux amortissements pour 7 512 149,70 € et des opérations patrimoniales pour 10 727,10 €. Des dépenses d'ordre de fonctionnement ont été constatées pour la même somme.

c. Le résultat d'investissement

Le résultat d'investissement 2023 de la commune s'établit à 10 058 214,32 €.  
 Le résultat d'investissement reporté au titre de 2022 était de – 6 345 299,81 €.  
 Le résultat d'investissement cumulé s'élève à 3 712 914,51 €.

III. L'encours de dette et sa structure

L'encours de la dette au 31 décembre 2022, s'élevait à 50,3 M€ dont 8,1 M€ de dette récupérable remboursée par l'Agglomération dans le cadre du transfert de compétence « voirie large ».

Il est positionné à 96,9 % sur des emprunts présentant un risque faible ou nul au sens de la Charte de bonne conduite « GISSLER ». Les autres produits concernent des contrats financiers structurés à risque mais bénéficiant des fonds de soutien de l'État permettant une prise en charge partielle des intérêt dégradés.

Le taux moyen de l'encours s'élève à 2,22% et la durée de vie résiduelle moyenne de l'encours est de 11 ans et 4 mois. Ces ratios sont en légère progression, le volume d'emprunt mobilisé en 2023 étant supérieur à celui de 2022 (9 M€ en 2023 vs 4,5 M€ en 2022).

La répartition des prêteurs au 31/12/2023 est la suivante :

Prêteur	CRD	% du CRD
SFIL CAFFIL	11 462 659 €	22,76 %
SOCIETE GENERALE	9 281 864 €	18,43 %
ARKEA	6 500 000 €	12,91 %
CREDIT AGRICOLE	6 476 562 €	12,86 %
CREDIT MUTUEL	5 895 779 €	11,71 %
CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	4 435 088 €	8,81 %
BANQUE POPULAIRE	2 638 469 €	5,24 %
CREDIT FONCIER DE FRANCE	2 413 632 €	4,79 %
Autres prêteurs	1 256 806 €	2,50 %
<b>Ensemble des prêteurs</b>	<b>50 360 859 €</b>	<b>100,00 %</b>

Après déduction de la dette voirie remboursée par l'Agglomération (8,1 M€) et les dettes récupérables remboursées par les budgets annexes (205 K€) l'encours de dette net de la Ville s'élève à 42,1 M€.

#### IV. Les indicateurs financiers

##### a. L'épargne brute et l'épargne nette

En 2023, l'épargne brute de la Ville d'Albi a progressé de + 47 % et retrouve quasiment son niveau de 2021. Elle s'élève à 9,4 M€ et représente 13,8 % des recettes réelles de fonctionnement de la Ville.

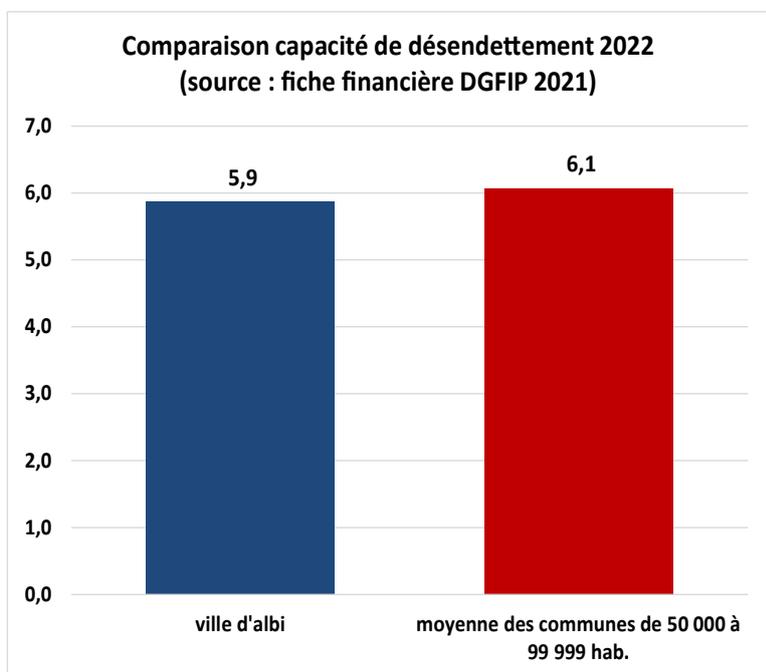
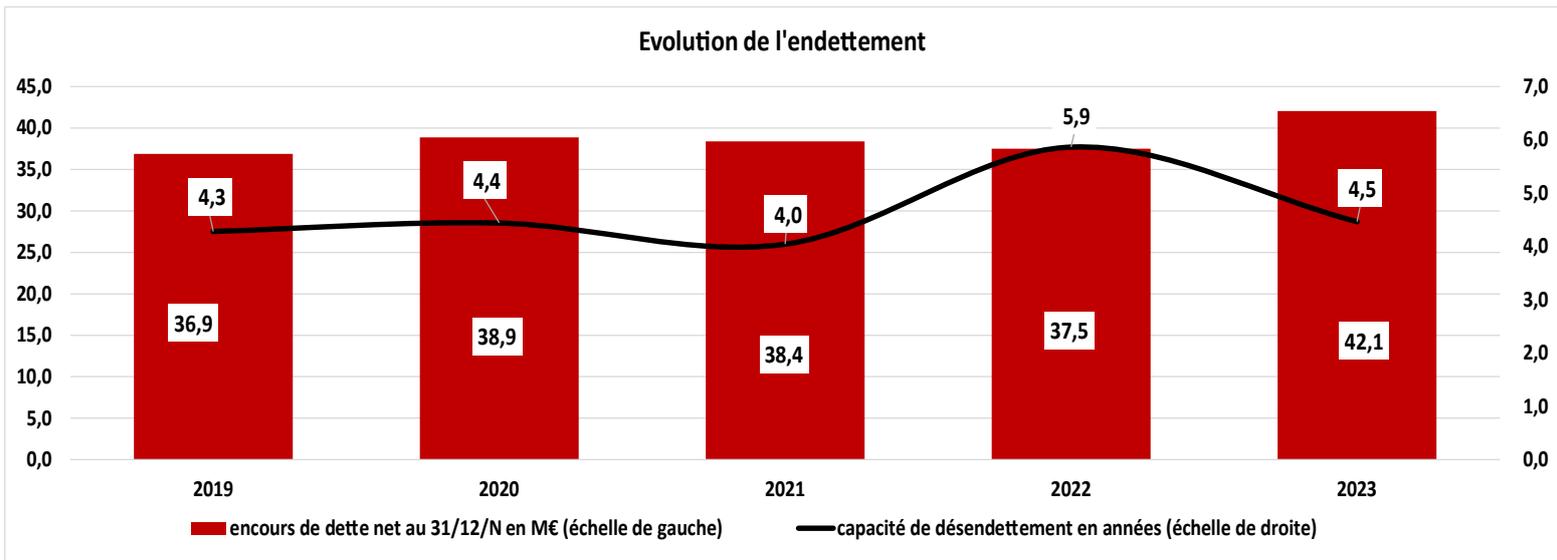
Cette forte augmentation est liée à la croissance des recettes de fonctionnement qui a été largement supérieure à celle des dépenses : progression de + 4,1 M€ des produits de fonctionnement contre + 1,24 M€ pour les charges. Cette bonne dynamique des recettes de fonctionnement a été alimentée par la dotation « filet de sécurité » (1,56 M€) et par la revalorisation de 7,1 % des bases de foncier bâti.

L'augmentation de l'épargne nette est plus marquée (+ 4 M€) que celle l'épargne brute (+ 3 M€) en raison de la diminution du remboursement du capital de dette (- 1 M€).

##### b. La capacité de désendettement

Au 31 décembre 2023, la capacité de désendettement de la Ville d'Albi était de 4,5 années. Ceci signifie que la Ville pourrait rembourser sa dette en un peu plus de 4 années si elle y consacrait la totalité de son autofinancement. Cet indicateur se réduit grâce à la forte progression de l'épargne brute (+ 47%) qui permet de compenser la hausse de l'encours de dette (+ 12%). Elle est inférieure d'une année et demie à la moyenne des villes de taille comparable (6,1 années).

Cette capacité de désendettement traduit un niveau d'endettement modéré au regard de l'excédent de fonctionnement dégagé par la Ville d'Albi, les seuils d'alerte généralement admis se situant entre 10 et 12 ans.



## Liste des abréviations

- TFPB : Taxe foncière sur les propriétés bâties
- TFPNB : Taxe foncière sur les propriétés non bâties
- THRS : Taxe d'habitation sur les résidences secondaires
- THLV : Taxe d'habitation sur les locaux vacants
- CCAS : Centre communal d'actions sociales
- DGF : Dotation globale de fonctionnement
- PEPA : Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat
- FCTVA : Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

<b>Numéro SIRET</b> <b>21810004800584</b>	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> <b>DE LA COMMUNE dont la population est de 3500</b> <b>habitants et plus VILLE D'ALBI</b>
--	---

POSTE COMPTABLE DE : ALBI VILLE ET PERIPHERIE

**SERVICE PUBLIC LOCAL**

M. 43 (1)

**Compte administratif**

BUDGET : AERODROME (2)

**ANNEE 2023**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.  
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## SOMMAIRE

Pages	
	<p><b>I - Informations générales</b>                      - Modalités de vote du budget</p> <p><b>II- Présentation générale du compte administratif</b>                      A1- Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser                      A2- Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres                      A3- Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres                      B1- Balance générale du budget - Dépenses                      B2- Balance générale du budget - Recettes</p> <p><b>III - Vote du compte administratif</b>                      A1- Section d'exploitation - Détail des dépenses                      A2- Section d'exploitation - Détail des recettes                      B1- Section d'investissement - Détail des dépenses                      B2- Section d'investissement - Détail des recettes                      B3- Opérations d'équipement pour vote - Détail des chapitres et articles                      B3- Opérations d'équipement pour info - Détail des chapitres et articles</p>

IV - ANNEXES		
	<b>A - Eléments du bilan</b>	
	A1- Etat de la dette 1.1- Détail des crédits de trésorerie 1.2- Répartition par nature de dette 1.3- Répartition des emprunts par structure de taux 1.4- Typologie de la répartition de l'encours 1.5- Détail des opérations de couverture 1.6- Autres dettes A2- Méthodes utilisées pour les amortissements A3.1- Etat des provisions et des dépréciations A3.2- Etalement des provisions A4.1- Equilibre des opérations financières - Dépenses A4.2- Equilibre des opérations financières - Recettes A5.1- Etats vent. dépenses, recettes services eau et assainissement A5.2- Etats vent. dép. rec. serv. assainiss. collectif, non collec. A6- Etat des charges transférées A7- Détail des opérations pour le compte de tiers A8.1- Variation du patrimoine R2313-3 - Entrées A8.2- Variation du patrimoine R2313-3 - Sorties A8.3- Opérations liées aux cessions A9.1- Variation du patrimoine L300-5 - Entrées A9.2- Variation du patrimoine L300-5 - Sorties A10- Etat des travaux en régie	
	<b>B - Engagements hors bilan</b>	
	B1.1- Etat des emprunts garantis par la régie B1.2- Calcul du ratio d'endettement B1.3- Subventions versées dans le cadre du vote du budget B1.4- Etat des contrats de crédit - bail B1.5- Etat des contrats de partenariat public - privé B1.6- Etat des autres engagements donnés B1.7- Etat des engagements reçus B2.1- Etat des autorisations de programme, crédits de paiement B2.2- Etat des autorisations d'engagement, crédits de paiement	
	<b>C - Autres éléments d'information</b>	
	C1.1- Etat du personnel C1.2- Etat du personnel de la collec. ou de l'étab. de rattach. C2- Liste des organismes avec engagements financiers pris C3- Liste des services individualisés dans un budget annexe C4- Présentation agrégée budget principal et budgets annexes	
	<b>D - Arrêté et signatures</b>	
	D - Arrêté et signatures	

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».  
(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.  
(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :  
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),  
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section d'exploitation	A      337 694,44	G      333 245,84	G-A      -4 448,60
	Section d'investissement	B      23 536,32	H      52 516,60	H-B      28 980,28

		+	+	
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section d'exploitation (002)	C      0,00 (si déficit)	I      19 734,96 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D      0,00 (si déficit)	J      49 008,08 (si excédent)	

		=	=	SOLDE D'EXECUTION (1)
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		P= A+B+C+D      361 230,76	Q= G+H+I+J      454 505,48	=Q-P      93 274,72

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)</b>	Section d'exploitation	E      0,00	K      0,00
	Section d'investissement	F      7 902,00	L      0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F      7 902,00	= K+L      0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section d'exploitation	= A+C+E      337 694,44	= G+I+K      352 980,80	15 286,36
	Section d'investissement	= B+D+F      31 438,32	= H+J+L      101 524,68	70 086,36
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F      369 132,76	= G+H+I+J+K+L      454 505,48	85 372,72

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		E      0,00	K      0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F      7 902,00	L      0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 902,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

- (1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.
- (2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).  
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

### DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	138 104,96	94 186,73	5 924,55	0,00	37 993,68
012	Charges de personnel, frais assimilés	195 000,00	184 716,11	0,00	0,00	10 283,89
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	200,00	170,81	0,00	0,00	29,19
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>333 304,96</b>	<b>279 073,65</b>	<b>5 924,55</b>	<b>0,00</b>	<b>48 306,76</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 300,00	179,64	0,00	0,00	1 120,36
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>334 604,96</b>	<b>279 253,29</b>	<b>5 924,55</b>	<b>0,00</b>	<b>49 427,12</b>
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	54 880,00	52 516,60	0,00	0,00	2 363,40
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>54 880,00</b>	<b>52 516,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 363,40</b>
<b>TOTAL</b>		<b>389 484,96</b>	<b>331 769,89</b>	<b>5 924,55</b>	<b>0,00</b>	<b>51 790,52</b>
<b>Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	1 339,43	0,00	0,00	-1 339,43
70	Ventes produits fabriqués, prestations	93 530,00	73 278,48	0,00	0,00	20 251,52
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	243 720,00	223 170,13	0,00	0,00	20 549,87
75	Autres produits de gestion courante	32 500,00	34 340,95	0,00	0,00	-1 840,95
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>369 750,00</b>	<b>332 128,99</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>37 621,01</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 116,85	0,00	0,00	-1 116,85
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>369 750,00</b>	<b>333 245,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>36 504,16</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>369 750,00</b>	<b>333 245,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>36 504,16</b>
<b>Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1</b>		<b>19 734,96</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.  
 (2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.  
 (3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.  
 (4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.  
 (5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	7 800,00	1 800,00	0,00	6 000,00
21	Immobilisations corporelles	26 581,28	1 498,56	0,00	25 082,72
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	159 000,00	20 237,76	7 902,00	130 860,24
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>193 381,28</b>	<b>23 536,32</b>	<b>7 902,00</b>	<b>161 942,96</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>193 381,28</b>	<b>23 536,32</b>	<b>7 902,00</b>	<b>161 942,96</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>193 381,28</b>	<b>23 536,32</b>	<b>7 902,00</b>	<b>161 942,96</b>
	<b>Pour information</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	95 120,00	0,00	0,00	95 120,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>95 120,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>95 120,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour le compte de tiers (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>95 120,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>95 120,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	54 880,00	52 516,60	0,00	2 363,40
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>54 880,00</b>	<b>52 516,60</b>	<b>0,00</b>	<b>2 363,40</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>150 000,00</b>	<b>52 516,60</b>	<b>0,00</b>	<b>97 483,40</b>
	<b>Pour information</b>	<b>49 008,08</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	<b>49 008,08</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	100 111,28		100 111,28
012	Charges de personnel, frais assimilés	184 716,11		184 716,11
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	170,81		170,81
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	179,64	0,00	179,64
68	Dot. Amortist°, dépréciat°, provisions	0,00	52 516,60	52 516,60
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>		<b>285 177,84</b>	<b>52 516,60</b>	<b>337 694,44</b>

<b>D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>337 694,44</b>
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 800,00	0,00	1 800,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 498,56	0,00	1 498,56
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	20 237,76	0,00	20 237,76
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement –Total</b>		<b>23 536,32</b>	<b>0,00</b>	<b>23 536,32</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE</b>	<b>23 536,32</b>
--	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.  
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.  
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).  
 (4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.  
 (5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».  
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 339,43		1 339,43
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	73 278,48		73 278,48
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	223 170,13		223 170,13
75	Autres produits de gestion courante	34 340,95		34 340,95
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 116,85	0,00	1 116,85
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation – Total</b>		<b>333 245,84</b>	<b>0,00</b>	<b>333 245,84</b>

<b>R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1</b>	<b>19 734,96</b>
---	------------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>352 980,80</b>
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		52 516,60	52 516,60
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>52 516,60</b>	<b>52 516,60</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1</b>	<b>49 008,08</b>
---	------------------

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>101 524,68</b>
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.  
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.  
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).  
 (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
 (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».  
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).  
 (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (2) (3)</b>	<b>138 104,96</b>	<b>94 186,73</b>	<b>5 924,55</b>	<b>0,00</b>	<b>37 993,68</b>
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	25 100,00	17 940,38	0,00	0,00	7 159,62
6063	Fournitures entretien et petit équipement	200,00	405,70	285,20	0,00	-490,90
6064	Fournitures administratives	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6066	Carburants	2 700,00	920,03	0,00	0,00	1 779,97
6068	Autres matières et fournitures	3 234,96	659,22	1 808,89	0,00	766,85
607	Achats de marchandises	30 000,00	9 379,22	0,00	0,00	20 620,78
6156	Maintenance	14 200,00	22 963,91	787,26	0,00	-9 551,17
6161	Multirisques	1 620,00	1 602,75	0,00	0,00	17,25
618	Divers	13 000,00	3 620,00	0,00	0,00	9 380,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	139,98	0,00	0,00	-139,98
6228	Divers	8 100,00	2 394,79	3 043,20	0,00	2 662,01
6251	Voyages et déplacements	0,00	590,54	0,00	0,00	-590,54
6262	Frais de télécommunications	3 500,00	1 638,18	0,00	0,00	1 861,82
627	Services bancaires et assimilés	100,00	63,03	0,00	0,00	36,97
6281	Concours divers (cotisations)	1 950,00	2 018,00	0,00	0,00	-68,00
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	7 500,00	6 111,00	0,00	0,00	1 389,00
63512	Taxes foncières	22 000,00	20 090,00	0,00	0,00	1 910,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	4 500,00	3 650,00	0,00	0,00	850,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>195 000,00</b>	<b>184 716,11</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 283,89</b>
6331	Versement de mobilité	0,00	757,00	0,00	0,00	-757,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	632,00	0,00	0,00	-632,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	1 262,00	0,00	0,00	-1 262,00
6411	Salaires, appointements, commissions	195 000,00	91 602,75	0,00	0,00	103 397,25
6413	Primes et gratifications	0,00	5 797,15	0,00	0,00	-5 797,15
64148	Autres indemnités et avantages divers	0,00	32 699,06	0,00	0,00	-32 699,06
6415	Supplément familial	0,00	1 547,02	0,00	0,00	-1 547,02
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	33 666,00	0,00	0,00	-33 666,00
6452	Cotisations aux mutuelles	0,00	269,31	0,00	0,00	-269,31
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	12 221,82	0,00	0,00	-12 221,82
6454	Cotisations au Pôle emploi	0,00	4 262,00	0,00	0,00	-4 262,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>200,00</b>	<b>170,81</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29,19</b>
6541	Créances admises en non-valeur	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	170,81	0,00	0,00	-170,81
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)</b>		<b>333 304,96</b>	<b>279 073,65</b>	<b>5 924,55</b>	<b>0,00</b>	<b>48 306,76</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>1 300,00</b>	<b>179,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 120,36</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 300,00	179,64	0,00	0,00	1 120,36
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>0,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>334 604,96</b>	<b>279 253,29</b>	<b>5 924,55</b>	<b>0,00</b>	<b>49 427,12</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>				
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)</b>	<b>54 880,00</b>	<b>52 516,60</b>			<b>2 363,40</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	54 880,00	52 516,60			2 363,40
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>54 880,00</b>	<b>52 516,60</b>			<b>2 363,40</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>54 880,00</b>	<b>52 516,60</b>			<b>2 363,40</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>389 484,96</b>	<b>331 769,89</b>	<b>5 924,55</b>	<b>0,00</b>	<b>51 790,52</b>
<b>Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

## VILLE D'ALBI - AERODROME - CA - 2023

- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
- (2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
- (6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>1 339,43</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 339,43</b>
64198	Autres remboursements	0,00	1 339,43	0,00	0,00	-1 339,43
<b>70</b>	<b>Ventes produits fabriqués, prestations</b>	<b>93 530,00</b>	<b>73 278,48</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 251,52</b>
7061	Transport de voyageur	25 630,00	29 362,01	0,00	0,00	-3 732,01
707	Ventes de marchandises	34 500,00	14 549,67	0,00	0,00	19 950,33
7082	Commissions et courtages	5 500,00	5 985,68	0,00	0,00	-485,68
7083	Locations diverses	23 400,00	22 718,62	0,00	0,00	681,38
7084	Mise à disposition de personnel facturée	4 500,00	662,50	0,00	0,00	3 837,50
<b>73</b>	<b>Produits issus de la fiscalité (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>74</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>243 720,00</b>	<b>223 170,13</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 549,87</b>
7471	Subv. exploitat° État	80 440,00	59 890,13	0,00	0,00	20 549,87
7474	Subv. exploitat° Communes	163 280,00	163 280,00	0,00	0,00	0,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>32 500,00</b>	<b>34 340,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 840,95</b>
752	Revenus des immeubles	32 500,00	34 340,25	0,00	0,00	-1 840,25
7588	Autres	0,00	0,70	0,00	0,00	-0,70
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>369 750,00</b>	<b>332 128,99</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>37 621,01</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>1 116,85</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 116,85</b>
7714	Recouvrement créances admises en non valeur	0,00	7,04	0,00	0,00	-7,04
7717	Dégrèvement impôts (hors impôts bénéf)	0,00	693,00	0,00	0,00	-693,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	20,07	0,00	0,00	-20,07
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	396,74	0,00	0,00	-396,74
<b>78</b>	<b>Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>369 750,00</b>	<b>333 245,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>36 504,16</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>369 750,00</b>	<b>333 245,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>36 504,16</b>
<b>Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1</b>		<b>19 734,96</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.  
 (2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.  
 (3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.  
 (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.  
 (5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.  
 (6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>7 800,00</b>	<b>1 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 000,00</b>
2031	Frais d'études	7 800,00	1 800,00	0,00	6 000,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>26 581,28</b>	<b>1 498,56</b>	<b>0,00</b>	<b>25 082,72</b>
2153	Installations à caractère spécifique	26 581,28	1 498,56	0,00	25 082,72
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>159 000,00</b>	<b>20 237,76</b>	<b>7 902,00</b>	<b>130 860,24</b>
2313	Constructions	159 000,00	20 237,76	7 902,00	130 860,24
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>193 381,28</b>	<b>23 536,32</b>	<b>7 902,00</b>	<b>161 942,96</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>193 381,28</b>	<b>23 536,32</b>	<b>7 902,00</b>	<b>161 942,96</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur(6)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
	<i>Charges transférées</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>193 381,28</b>	<b>23 536,32</b>	<b>7 902,00</b>	<b>161 942,96</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.  
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.  
 (3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.  
 (4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
 (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.  
 (6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>					<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>					<b>B2</b>
<b>Chap/ art (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)</b>	<b>Titres émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	<b>Crédits annulés (2)</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	95 120,00	0,00	0,00	95 120,00
1687	Autres dettes	95 120,00	0,00	0,00	95 120,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>95 120,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>95 120,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>95 120,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>95 120,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	54 880,00	52 516,60		2 363,40
28031	Frais d'études	3 100,00	3 100,00		0,00
28121	Aménagement Terrains nus	6 100,00	6 002,85		97,15
28131	Bâtiments	13 610,00	11 331,19		2 278,81
28151	Installations complexes spécialisées	600,00	594,53		5,47
28153	Installations à caractère spécifique	11 390,00	11 142,56		247,44
28154	Matériel industriel	9 500,00	9 438,07		61,93
28182	Matériel de transport	8 800,00	8 766,00		34,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 710,00	2 075,88		-365,88
28184	Mobilier	70,00	65,52		4,48
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>54 880,00</b>	<b>52 516,60</b>		<b>2 363,40</b>
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>54 880,00</b>	<b>52 516,60</b>		<b>2 363,40</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>150 000,00</b>	<b>52 516,60</b>	<b>0,00</b>	<b>97 483,40</b>
<b>Pour information</b>		<b>49 008,08</b>			
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.  
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.  
 (3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
 (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.  
 (5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	
	<b>IV</b>
	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT	
			Indice (8)	Euros		Nature du contrat (5)	
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00			
Ingenieur	A	TECH	739	0,00	3-4	CDI	
Technicien	B	TECH	389	0,00	A	CDD	
Technicien principal de 2 cl	B	TECH	480	0,00	A	CDD	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00			
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>			

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moif du contrat (ou du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque des besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires

110 : article 110 collaborateurs directs sur emplois fonctionnaires

110-1 : collaborateurs de groupes de cabinets.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupe un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupe un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

## ARRÊTÉ – SIGNATURES – AERODROME

Nombre de membres en exercice	43
Nombre de membres présents	35
Nombre de membres excusés	6
Nombre de membres absents	1
VOTES : Pour .....	33
Contre .....	0
Abstentions .....	8

Date de convocation : 18 juin 2024

Le présent Compte Administratif de l'année 2023 a été voté par les membres du Conseil Municipal de la ville d'Albi réunis en session ordinaire conformément à la loi, le 24 juin 2024.

Présenté par le Maire,  
A ALBI, le 24 juin 2024  
Le Maire,



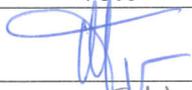
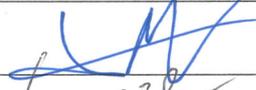
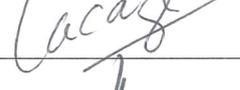
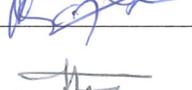
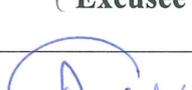
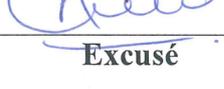
  
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL.

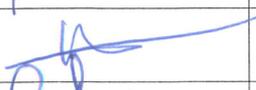
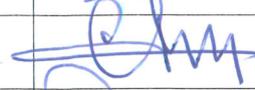
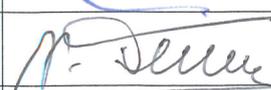
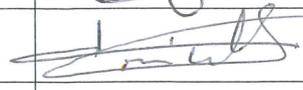
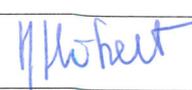
Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture du Tarn, le                    et de la publication le

## Liste D'émargement

### Compte Administratif 2023 - Budgets Annexes

Conseil Municipal du 24 juin 2024

Nom	Prénom	Présent	Pouvoir à
GUIRAUD-CHAUMEIL	Stéphanie	ne participe pas au vote	
FRANQUES	Michel		
BOUCABEILLE	Marie-Pierre		
GILLES	Roland		
PUJOL	Laurence		
BOUAT	Jean-Michel		
FORTIN	Marie-Corinne	ne participe pas au vote du budget OICE	
VIDAL	Mathieu		
LACAZE	Odile		
LAILHEUGUE	Bruno		
BORGHESE	Nathalie		
HANGARD	Gilbert		
MENARD	Fabienne		
SPATARO	Enrico		
MARENGO	Naïma	Excusée	Michel Franques 
GILLET VIES	Anne		
BLAY	Patrick	Excusé	Jean Michel Bouat 
JACKSON	Steve		
MARTY	Geneviève		
AT	Marie-Louise		
QUINTIN	Jean-Michel		
BENTAÏBA	Zohra		
DELAUNAY	Jean-Christophe	Excusé	Laurence Pujol 

PLAS	Laurence		
DARGEIN-VIDAL	Jean-Luc		
KOSINSKI-GONELLA	Martine		
REY	Alain		
FABRE	Florence		
GAUDEFROY	Daniel		
HECKER	Betty		
ESQUERRE	Jean		
VASSET	Maeva		
TARRICONE	Achille		
FERRAND-LEFRANC	Nathalie		
PRAGNERE	Pascal	Excusé	Nicole Hibert 
PATUREY	Danielle		
TONICELLO	Jean-Laurent		
HIBERT	Nicole		
DUPONCHEL	Boris	Excusé	André Boudes
SOLIMAN	Sandrine	Excusée	Danielle Paturey 
BOUDES	André		
CABROLIER	Frédéric		
LAPEYRE	Esméralda		